

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, pour ce qui concerne les relations qui règnent dans cette partie du monde, j'aimerais informer le député que lors de mon passage à Bruxelles la semaine dernière, j'ai déjeuné avec le ministre de la Défense de la Turquie et le représentant permanent de la Grèce. Nous avons tous trois examiné cette question. Je puis donner au député l'assurance que les tensions dont il parle n'existent pas à propos de ce que le Canada cherche à faire.

Quant à la question du coût, mon prédécesseur l'ex-ministre de la Défense nationale répondant à cette question avait donné un chiffre qui concernait le prix de l'inspection des 20 premiers avions. Le député doit savoir que cela est exigé après 200 heures de vol. Ce sont les avions restants, leur transfert et l'ensemble de l'appui qui représentent la différence, sous forme d'un supplément d'environ 11 millions de dollars.

* * *

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON DEMANDE POURQUOI LES CANADIENS N'ONT PAS ÉTÉ INFORMÉS DE LA PARTICIPATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Hier, le premier ministre Johnson du Québec a déclaré qu'il n'avait pas été informé le 6 novembre que le Nouveau-Brunswick allait participer au Sommet de la francophonie, et aujourd'hui le premier ministre a déclaré qu'il l'avait complètement informé.

Est-ce que le premier ministre pourrait nous dire pourquoi il a tenu la population du Canada et du Québec dans l'ignorance à compter du 8 novembre jusqu'aux élections provinciales?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, simplement pour vous démontrer jusqu'à quel point le député de Saint-Maurice persiste à décevoir tous les députés de cette Chambre en refusant d'examiner le moindre des dossiers importants et de consulter avant de parler, effectivement, la transcription d'une conférence de presse du 8 novembre 1985, ici à Ottawa, où j'ai eu l'occasion, en réponse à une question d'un journaliste—ayant annoncé plus tôt dans la journée ou la veille que le Québec participerait au Sommet international de la francophonie—de dire ceci: Des discussions sont en cours, je peux vous le dire, avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le but de conclure avec lui une entente assurant sa participation au Sommet. Il n'y a rien de plus limpide que cela. L'intention du gouvernement était clairement établie et annoncée, contrairement à ce que vient d'affirmer le député.

Questions orales

LA PARTICIPATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, est-ce que le premier ministre peut affirmer devant cette Chambre qu'il avait clairement informé le premier ministre Johnson de la participation éventuelle du Nouveau-Brunswick à ce Sommet, ou s'il ne l'avait pas informé? Et, s'il l'avait informé, ce qui veut dire qu'il avait déjà décidé que le Nouveau-Brunswick allait être là, pourquoi n'a-t-il pas annoncé le Nouveau-Brunswick en même temps que le Québec, plutôt que d'essayer d'aider le premier ministre Johnson dans les élections qu'il a perdues?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, si le député passait un peu de temps ici au lieu de vendre son livre à travers le pays, il serait plus renseigné au sujet des dossiers importants qui se passent.

Effectivement, j'ai mentionné ceci: Je suis extrêmement surpris puisque l'intention ferme du gouvernement fédéral d'autoriser également la participation du Nouveau-Brunswick a été clairement et régulièrement exprimée au cours des pourparlers qui ont conduit à l'entente Ottawa-Québec. En tout temps et dans toutes circonstances l'intention du gouvernement fédéral a été énoncée. Pour nous, il n'y a que des francophones de première classe, il n'y a pas deux genres de francophones: francophones de première classe et de deuxième classe. Juste première classe au Canada, il seront tous représentés.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DU PÉTROLE LOURD EN SASKATCHEWAN—LES GARANTIES DE PRÊTS

M. John Gormley (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, ma question au sujet de l'usine de traitement de la Husky Oil dans le nord-ouest de la Saskatchewan s'adresse au ministre des Finances. Le gouvernement actuel a mis en œuvre quelques projets énergétiques qui passeront à l'histoire, mais il est compréhensible que le ministre analyse sérieusement à présent les garanties de prêts consenties par le gouvernement précédent au sujet de ce projet. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement compte garantir des prêts aux fins de ce projet énergétique crucial?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je tiens à assurer au député que la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, son collègue des Finances et leurs collaborateurs poursuivent en ce moment des études très sérieuses concernant l'usine de traitement de la Husky. Ils examinent l'analyse qui a été faite du potentiel financier de ce projet et ils nous rendront compte de leurs conclusions en temps voulu.

M. Gormley: Une question supplémentaire.

M. le Président: La parole est à la députée de Vancouver-Est.